

## Type Diplôme : MASTER

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE</b>	
<b>PARCOURS TYPE</b>	<b>Droit pénal et sciences criminelles</b>	
Session M1	<b>Session unique</b>	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
<b>Compensation</b>		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de <u>master</u> Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT PENAL								Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles parcours Franco-Québécois								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>	<b>100</b>		<b>25</b>	<b>25</b>	Oui	Oui					
UE	S1	<b>UE Enseignements généraux</b>	<b>45</b>		<b>15</b>	<b>15</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal général	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	
Matière	S1	Droit pénal spécial	15				Non	Non					
Matière	S1	Droit de la peine	15				Non	Non					
UE	S1	<b>UE Enseignements spéciaux</b>	<b>39</b>		<b>10</b>	<b>10</b>	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédure pénale	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Fondements du droit pénal	10				Non	Non					
<b>1 matière au choix parmi les 3 proposées :</b>													
Matière	S1	Droit pénal international	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal européen	14				Non	Non					
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>	<b>135</b>		<b>35</b>	<b>35</b>	Oui	Oui					
UE	S2	<b>UE Programme de l'Université de Laval (Québec)</b>	<b>135</b>		<b>21</b>	<b>21</b>	Oui	Oui					
UE	S2	<b>UE Mémoire de recherche</b>			<b>14</b>	<b>14</b>	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>235</b>		<b>60</b>	<b>60</b>							